



Délai dossier de naturalisation

Par **natacha**, le **03/03/2011** à **21:48**

Bonsoir.

j'ai déposé mon dossier de naturalisation en novembre 2010. j'ai appelé ce matin la préfecture (marne) pour avoir des nouvelles, savoir si dossier complet, recevable mon interlocuteur m'a dit que mon dossier a été transmis au ministère début février. mais elle n'a pas souhaité m'en dire plus ... dois-je comprendre que mon dossier est en bonne voie ? si oui, combien de temps dois-je encore patienter (délai moyen constaté) avant la réponse du ministère.
d'avance merci pour vos réponses

Par **Georges**, le **03/03/2011** à **22:55**

il semblerait que le délai entre le dépôt et la fin est d'un an en moyenne; certains dossiers peuvent durer moins ou plus longtemps